

COMMUNICATION

Changement d'image pour le commerce de proximité

Diffusée du 14 mars au 4 mai sur les 3 grands médias nationaux (TV, PQR, radio), la campagne de communication ministérielle en faveur du commerce de proximité s'est rapidement déployée sur le terrain avec la participation du réseau des CCI de France. L'opération a bien fonctionné auprès des différents professionnels de notre arrondissement qui se sont approprié des "kits" de communication (vitrophane, autocollants...) mis à leur disposition par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Pour renforcer la visibilité de cette action au niveau local, nos élus ont même décidé d'aller encore plus loin en habillant aux couleurs de cette campagne les façades de l'Hôtel consulaire, de l'Hôtel de Ville d'Alès, des Halles d'Alès et de la Mairie de Saint-Ambroix.

De quoi animer nos artères commerçantes avant l'activation du 2^{ème} volet du programme ministériel, le "plan de dynamisation du commerce de proximité" (lire ci-contre).



Contact : CCI, service commerce
04 66 78 49 05

INITIATIVE

CIEL ouvert

Suite aux préconisations ministérielles, la CCI Alès-Cévennes va signer aux côtés et à l'initiative de M. le Député Max Roustan, un "Comité d'Initiative Économique Local". Premier CIEL de pays en France, ce comité associera l'ensemble des institutions consulaires ainsi qu'un grand nombre d'acteurs économiques des 91 communes du "Pays des Cévennes". À suivre...

L'événement Christian Jacob visite Alès

Le Ministre vient saluer notre engagement collectif pour la dynamisation du commerce de proximité

Christian Jacob, Ministre des PME du Commerce, de l'Artisanat, des Professions Libérales et de la Consommation, a choisi le jeudi 21 avril pour venir saluer le mérite des commerçants de proximité et des élus locaux, contributeurs de la vitalité économique des cœurs de villes. Un déplacement exceptionnel qui s'inscrit dans la logique de la campagne de communication activée début mars, première étape du plan de soutien en faveur du commerce de proximité.



Monsieur le Ministre
Christian Jacob

La communication fonctionne

Première ville de France retenue sur l'agenda ministériel, Alès peut être fière de l'intérêt qui lui est témoigné. Cette visite officielle est un double honneur pour notre territoire : c'est d'abord la reconnaissance des efforts collectivement déployés depuis l'an dernier pour l'obtention d'un plan FISAC - un travail de fond qui place notre capitale locale en bonne position sur l'échiquier des villes candidates - mais, c'est aussi la reconnaissance de tous ceux qui ont œuvré à leur niveau, sur le terrain, à la bonne mise en route de la récente campagne Commerçants, l'énergie de tout un pays. Un message positif, visible sur les vitrines des boutiques et sur les frontons de l'Hôtel Consulaire, de l'Hôtel de Ville et des Halles d'Alès.

Un message annonciateur de changements

Ce leitmotiv repose sur une réalité : le commerce de proximité connaît depuis quelques années un réel regain d'intérêt. "Aujourd'hui, nous

assistons à un rééquilibrage... La raison est simple, la concurrence a été tellement rude à l'égard de cette forme de commerce qu'il y a eu une réaction, puis une adaptation du commerce de centre-ville, ce dernier mettant en avant ses points forts que sont le conseil, le service, l'accueil. Les commerçants (...) doivent se servir de leur différence pour gagner une nouvelle clientèle (...). Il ne s'agit pas d'inciter les consommateurs à se rendre dans un certain type de

magasins plutôt que dans tel autre. C'est du fait même que les commerçants sauront les attirer et les fidéliser que les consommateurs reviendront dans leurs boutiques. Nous essayons aujourd'hui d'accompagner ce mouvement par une série de propositions".

Double défi

"Nous devons faire en sorte que le regain ressenti dans ces commerces de proximité perdure, qu'il s'inscrive dans la durée. Il faut en même temps répondre aux exigences de plus en plus fortes de la part des consommateurs en matière de conseil. Le service fait la différence, et la clientèle en demande toujours davantage. C'est pourquoi les commerçants doivent s'adapter en permanence dans ce domaine. Pour cela,

nous proposons plusieurs mesures concrètes appuyées sur le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce".

Renforcement du FISAC

"Le FISAC sera doté d'une augmentation sans précédent, passant de 70 à 100 millions d'euros, avec trois actions prioritaires : renforcer le financement classique sur le commerce rural, financer une campagne de communication,



mettre en place un plan de dynamisation du commerce de proximité”.

Priorité aux villes de plus de 30.000 habitants

“Le plan de dynamisation (...) concerne des actions ciblées sur les villes de plus de 30.000 habitants. Ces actions devront être menées dans le cadre d'un partenariat obligatoire à instituer entre l'ensemble des interlocuteurs (unions de commerçants, collectivité, chambres consulaires). Il faut que tout le monde se serre les coudes, pour bâtir un projet qui créera une vraie synergie de cœur de ville. Le seuil de 30.000 habitants n'a pas été choisi par hasard : la zone de chalandise est importante, ce qui permet d'y établir des opérations pilotes d'envergure et innovantes.”

“Le seuil de 30.000 habitants n'a pas été choisi par hasard : la zone de chalandise est importante, ce qui permet d'y établir des opérations pilotes d'envergure et innovantes.”

Les projets pilotes serviront de modèles

“Nous voulons suivre ces expérimentations pendant trois ans, de façon à pouvoir regarder comment la zone de chalandise évolue, comment l'attractivité se renforce. Nous disposerons ainsi à terme d'un catalogue d'expérimentations probantes qui sera mis à disposition de tous ceux qui veulent conduire une politique de dynamisation du commerce urbain. Il s'agit d'un enjeu important pour le gouvernement et nous suivrons avec une particulière attention le déroulement de l'ensemble de ce projet”.

Pour en savoir plus, consultez le site officiel du ministère : pme.gouv.fr

NB : les propos cités ci-dessus sont extraits du discours prononcé par Christian Jacob lors de la conférence de presse du 10 mars 2005.

MULTIPLEXE



Projet structurant

Qui a remporté l'appel d'offres lancé par le Conseil municipal de la Ville d'Alès pour le projet de Multiplexe sur le site de la Maréchale ? Le projet des Arcades ! Le Groupe Combret, associé à Gaumont, construira d'ici fin 2006 un complexe cinématographique de 1555 places. 11 salles sont prévues dont 3 réservées au circuit “Art & Essai”. Un projet cohérent, qui devrait générer des retombées nouvelles pour le commerce de proximité et les CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants).

UCIA

Passation de pouvoir : Christel Fraisse succède à Alain Romanet



C'est désormais une présidente qui veille sur le bon déroulement des travaux de l'UCIA. Élu le 22 mars par le nouveau conseil d'administration,

Christel Fraisse souhaite fédérer plus largement les commerçants du cœur de ville d'Alès. Sur les 450 actuels, seuls 140 sont adhérents. Pour inverser cette tendance, l'UCIA compte sur le partenariat de la CCI et de la Ville d'Alès, notamment pour la mise en place de commissions de travail au sein de l'association où chacun puisse s'exprimer. Thème abordé en mars : les problèmes de stationnement urbains...

Un projet de fusion se dessine...

À l'heure où nous imprimons, l'association des commerçants de la Rue Saint-Vincent serait prête à fusionner avec la nouvelle UCIA. Une bonne idée qui pourrait accélérer l'obtention du fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (lire l'article FISAC Alès).

Observatoire du Commerce

Que révèle l'enquête sur Alès ?

Bien qu'il reste une cinquantaine de commerces à sonder pour finaliser l'enquête, l'analyse des 395 premiers questionnaires adressés du 4 janvier au 28 février est riche d'enseignements. Revue de détail...

1) Activités des commerces

- Équipement de la personne : 36%,
- Services : 19%
- Culture et loisirs : 15%
- Cafés Hôtels Restaurants : 12%
- Équipement de la maison : 8%
- Alimentaire : 8%
- Autres : 2%

NB : sur les 395 commerces visités, 24% font partie d'un réseau commercial (franchise, succursale, groupement d'achat).

2) Equipements

- **74%** des commerçants questionnés n'ont pas de système de fidélisation, (50% d'entre eux possèdent un fichier client très peu exploité).
- **33%** sont munis d'un ordinateur et d'une connexion internet (ADSL à 81%).
- **20%** disposent d'un site internet.
- **19%** souhaitent s'informatiser en 2005.
- **15%** n'acceptent pas les cartes de paiement.

3) Chiffres d'affaires

94% des commerçants enquêtés nous ont informé de la tendance de leur CA. Parmi eux :

- **40%** constatent une baisse,
- **38%** constatent une stagnation,
- **22%** constatent une hausse.

4) Cessation et reprise d'activité

24% des commerçants interrogés pensent ne pas poursuivre leur activité dans les 5 ans à venir. Parmi eux, 80% envisagent de vendre leur affaire (pour 21% d'entre eux dans l'optique de prendre leur retraite), 11% souhaitent changer d'activité, 6% projettent de faire une succession et enfin, 3% ont un autre projet qu'ils veulent faire aboutir.

5) Besoins exprimés

- **51%** des commerçants se disent préoccupés par le stationnement en centre-ville qui selon eux, doit adapter son organisation et sa signalisation à l'augmentation du flux de circulation et aux attentes des consommateurs.
- **38%** jugent les animations commerciales en nombre insuffisant pour générer un flux de clientèle potentiel important.
- **11%** ont signalé un déficit de communication auprès des consommateurs pour promouvoir le commerce de centre-ville.

6) Suggestions des commerçants

A • Stationnements

- Aménager des zones de parkings réservées aux commerçants afin de libérer des places...
- Créer de nouveaux parkings (même en dehors du cœur de ville) et mettre en place un système de navette toutes les 10 mn.
- Proposer aux clients, dans le cadre d'animations commerciales, le remboursement du parking (pour les fêtes de Noël ou les samedis par exemple).
- Aménager une plateforme de livraison.

B • Animations commerciales

- Proposer 2 ou 3 grandes animations annuelles.
- Mettre l'accent sur l'animation des fêtes de fin d'année (ex : création d'un marché de Noël, installation d'une patinoire).
- Rendre accueillante la ville en veillant à sa décoration, son éclairage, la musique diffusée...
- Adapter les horaires d'ouverture à la clientèle (ouverture des commerces entre 12h et 14h, aménagement d'horaires nocturnes en été).

C • Communication

- Promouvoir les actions menées par les commerces du centre-ville.
- Communiquer sur les journées “parking gratuit”.

**OBSERVATOIRE
DU COMMERCE**

**Outil-baromètre,
outil-levier...**

Pour mesurer l'équipement commercial de l'arrondissement et relever ses spécificités, la CCI met en place un observatoire du commerce dont les premières enquêtes ont été réalisées sur Alès et la Grand Combe. Tous les points de vente de ces communes ont reçu un questionnaire, à retourner à la CCI, leur demandant d'indiquer surface de vente, CA, effectifs par activités... autant d'éléments précieux pour la compréhension du tissu commercial et la recherche d'un équilibre entre commerces traditionnels et grandes surfaces. Les informations, strictement confidentielles et internes à la CCI, seront traitées au travers d'une approche globale. Cette "étude de l'offre" complètera celle réalisée sur les flux de consommation, un travail récent, mené par le cabinet AID observatoire à partir d'un échantillon de 500 ménages. La CCI compte approfondir cette analyse, notamment sur le territoire de St-Ambroix où un "diagnostic de ville" est prévu du 13 au 17 juin avec le Centre de Formation des Assistants Techniques au Commerce. À terme, la somme de ces travaux confidentiels servira de base de travail pour l'élaboration du Schéma de Développement Commercial qui sera réalisé par les services de l'Etat.

Contact : CCI, Stéphanie Villesot
04 66 78 49 05

REPERAGES

**Quelles sont les attentes
des commerçants
de la Grand Combe ?**

Chargé de mission par la CCI dans le cadre des enquêtes de l'observatoire du commerce, Guilhem Léothaud a sondé les commerçants des rues principales et de la Pise Ouest de la Grand Combe. Cet état des lieux a fait l'objet d'une première rencontre, le 15 mars, avec les élus locaux et Denis Plantier, président de l'UCIAPL de la Grand Combe. A l'issue de la réunion, la CCI s'est engagée à agir prioritairement dans le domaine de la transmission d'entreprise : 1 commerçant sur 3 envisage en effet de vendre ou de fermer d'ici les 5 prochaines années... Une nouvelle réunion est prévue avant l'été afin de définir les plans d'actions à mettre en place pour revitaliser le tissu commercial et les potentialités touristiques propres à la Grand Combe.

Contact : CCI, Guilhem LEOTHAUD -
04 66 78 49 05

Renforcement du FISAC Une aubaine pour nos Cévennes

**Entretien avec Pierre
Creuzet, consultant
mandaté par la CCI.**



Pierre Creuzet

Président du cabinet IDEE Cœurs de Ville, Pierre Creuzet est un consultant de renommée nationale, spécialisé dans les problématiques d'aménagement et de redynamisation du commerce de proximité. L'expérience de cet intervenant, mandaté par la CCI

Alès-Cévennes, sert pour le projet d'Alès et profite déjà à d'autres communes candidates, telles que St-Ambroix, et bientôt, peut-être, la Grand Combe. Homme de terrain, cet ardent défenseur du commerce nous commente l'avancement de ces dossiers et livre son point de vue sur le renforcement des crédits du FISAC, 2^{ème} volet du programme ministériel en faveur du commerce de proximité.

*Le renforcement
du FISAC en zone rurale
est une excellente
nouvelle pour la majorité
des territoires de
l'arrondissement*

S. : quels changements apporte le "plan de dynamisation du commerce" ?

Pierre Creuzet : Davantage de moyens ! Ce qui signifie, en clair, davantage de candidats reçus et davantage de projets menés à terme. Les crédits nationaux du FISAC sont en effet portés en 2005 de 50 à 60 M€ pour le financement des opérations de soutien direct au commerce et à l'artisanat, en particulier en zone rurale et dans les petites agglomérations.

S. : une bonne nouvelle, donc, pour Saint-Ambroix et la Grand Combe ?

P.C. : C'est même une excellente nouvelle pour la majorité des territoires de l'arrondissement. Les communes de petite taille, qui s'inquiétaient des critères requis pour l'obtention de ce type d'aides, ont dorénavant moins de souci à se faire.

S. : ...et pour Alès ?

P.C. : Le plan ministériel comprend le renforcement des FISAC "classiques" mais vise

aussi l'expérimentation de nouvelles actions dynamisantes pour le commerce dans les villes de plus de 30.000 habitants. Pour le territoire d'Alès, c'est une chance de plus à saisir.

S. : le projet existant est-il remis en cause ?

P.C. : Déjà très avancé, le projet de demande de fonds pour Alès est maintenant scindé en 3 parties. La

première concerne toujours le centre-ville ("FISAC de ville" intégrant le développement du tissu commercial, le réaménagement d'espaces commerciaux et de nouveaux aménagements urbains - cf. Synergies Février/Mars). La seconde

partie du dossier concerne le quartier de Rochebelle ("FISAC de quartier"). Et pour compléter ces éléments de candidature, la troisième partie s'inscrit dans la logique nouvelle du plan ministériel, c'est-à-dire l'expérimentation d'actions dynamisantes complétant les actions des projets FISAC. Ce plan d'actions innovantes doit se faire dans le cadre d'un partenariat obligatoire avec les chambres consulaires, les associations de commerçants et la collectivité territoriale concernée, en l'occurrence la Communauté d'Agglomération du Grand Alès.

S. : cela implique des changements pour les dépôts de dossiers ?

P.C. : Les dossiers de candidature feront l'objet d'une instruction par un comité régional d'évaluation placé sous la présidence du préfet. Les décisions d'attribution seront prises par un comité national placé sous l'égide du Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat, des Professions Libérales et de la Consommation.

Contact : Pierre Creuzet, cabinet IDEE Cœurs de Ville.
www.ideecv.com

Regroupement des UC L'exemple de Saint-Ambroix

Le FISAC en ligne de mire

En attendant le "diagnostic de ville" qui se déroulera du 13 au 17 juin 2005 dans le cadre du montage d'un plan FISAC à Saint-Ambroix, un travail de fond a déjà été réalisé ces dernières semaines par la CCI grâce aux réunions ponctuelles mises en place par la jeune UCIAPL (fusion des associations de commerçants UCIA et CCAPL) co-présidée par Catherine Carlier et Yves Chauvet.

La CCI sollicitée

Dans le cadre de ce regroupement, la CCI a été amenée à déployer ses compétences en termes de soutien technique, à commencer par la rédaction des statuts, et en termes d'accompagnement stratégique afin de mettre en œuvre une dynamique commerciale urbaine nouvelle.

Plus de 100 commerçants impliqués



Le 5 avril dernier, répondant à l'invitation de l'UCIAPL, la CCI a ainsi co-animé une réunion de présentation du dispositif FISAC et des exemples de villes qui ont mis en place des actions novatrices. Lors de ce rendez-vous stratégique



Catherine Carlier et Yves Chauvet, co-présidents de l'UCIAPL de Saint-Ambroix.

auquel une centaine de commerçants ont participé, la CCI a réitéré son engagement financier destiné à soutenir les actions de la nouvelle Union.

Concertation fructueuse

Les commissions de travail de l'UCIAPL de St-Ambroix sont donc d'ores et déjà actives...

En synthèse, voici les points forts évoqués pendant les réunions :

- **Communication : développement d'une campagne de proximité** sur le thème de l'ouverture des commerces et de certains services le samedi (pharmacie, cabinets...) ;
- **création d'un site internet** destiné aux visiteurs et aux nouveaux résidents (portail présentant la ville, ses commerces, les atouts environnants) et
- **édition d'une brochure** reprenant les informations générales mises en ligne.
- **Sécurité et Circulation** : parkings, zone bleue avec disques de stationnement, fléchages urbains, nouvelle circulation des bus scolaires, création de voies limitées à 30km/h, amélioration de l'éclairage public...
- **Animation urbaine** : amélioration de la sonorisation actuelle, mise en place d'une animation lors des temps forts de la ville, organisation de soirées festives et de marchés nocturnes en période estivale...
- **Tourisme** : embellissement de la cité (restauration des remparts et de la partie ancienne de la ville), développement de meilleurs accès à la rivière et création de lieux de détente (un projet d'îlot sous le pont est à l'étude), valorisation des capacités d'hébergement,...

Contact : UCIAPL : 04 66 78 49 05

CONCERTATION AVEC LES ASSOCIATIONS

Première réunion constructive



61 représentants d'associations de commerçants réunis à l'hôtel consulaire : cela méritait bien une photo ! Sur les 25 UC que compte l'arrondissement, 19 ont en effet répondu présentes à la première rencontre organisée le 14 mars dernier par la CCI. Stratégique, ce rendez-vous a permis de mettre à jour des problématiques communes et de renforcer les liens entre les structures concernées.

Thèmes abordés : le regroupement et la mutualisation des moyens des UC en vue de l'élaboration de plans FISAC (lire l'entretien avec Pierre Creuzet). Un échange d'idées inédit et constructif, qui se renouvellera bientôt...

Contact : CCI, Service commerce : 04 66 78 49 05

ACTION CARITATIVE

Languedoc et Camargue, invités d'honneur à l'Hippodrome d'Auteuil

Le 29 mai, à l'occasion du Grand Steeple Chase de Paris 2005, en partenariat avec Pierre Aubanel de Baroncelli et le Gras Savoye, l'Hippodrome d'Auteuil recevra en invités d'honneur le Languedoc et la Camargue. Manades et animations pittoresques se succéderont autour d'une reproduction de village gardian, lieu festif où l'on pourra également apprécier la diversité de nos produits du terroir grâce à la présence d'une dizaine d'entreprises régionales dont Coudène, Les Enfants de Boisset, Intercave, Olivades, Valdrome... Une action collective au service d'une juste cause : à l'initiative de Gras Savoye, France Galop reversera l'intégralité du montant des entrées de la journée à l'Association Laurette Fugain qui œuvre contre la leucémie.

Contact : ariane.fournier@grassavoye.com